

# PLONGER AVEC LE CLUB DE PLONGÉE DE CORNOUAILLE

## + Préambule

C'est toujours avec plaisir que nous proposons aux plongeurs de passage de les associer à nos plongées d'exploration dans la baie de Concarneau ou dans les Iles de Glénan.

Nous n'acceptons que les plongeurs diplômés, à partir du niveau 1 ou équivalent.

Nous ne faisons pas de formation, ni de complément de formation en dehors de la période automne - hiver allant du mois d'octobre au mois de mars.

## + Présentation

Nous ne sommes pas une structure commerciale mais une association de type loi de 1901, **animée exclusivement par des bénévoles.**

Nos locaux sont situés dans la Maison de la Mer de Pors An Halen - Route de Pouldohan - 29910 TRÉGUNC.

Notre bateau insubmersible en aluminium - le KERNEV - a été conçu spécifiquement pour la plongée et peut accueillir à son bord jusqu'à 18 plongeurs et un pilote. Il est mouillé dans le port de Porz Breign, à moins de 2 km du local (voir le plan en dernière page).

Chaque plongeur dispose d'un rack accueillant son bloc gréé et ses palmes ainsi que d'un rangement personnel situé sous sa place, acceptant toute boîte ou sac respectant impérativement les dimensions de 50 x 42 x 25 cm (L x l x H).

## + Encadrement

Pour chaque sortie, nous proposons :

- Un Directeur de Plongée,
- Un Pilote,
- Des Guides de Palanquée si nécessaire en, fonction du niveau des plongeurs et du profil des plongées.

## + Prérequis

L'âge minimum est de 15 ans avec une autorisation parentale, ou 13 ans si un parent est adhérent et obligatoirement présent lors des activités.

## + Documents obligatoires et nécessaires :

- Licence FFESSM de l'année en cours (adhésion possible au club pour **40 €**),
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités subaquatiques, de moins d'un an,
- Cartes ou certificats de niveaux,
- Carnet de plongées pour mieux évaluer votre pratique.

# PLONGER AVEC LE CLUB DE PLONGÉE DE CORNOUAILLE

## + Tarifs :

Dans tous les cas, sous réserve d'être déjà licencié FFESSM, il est obligatoire d'adhérer au club (une fois pour l'année en cours) pour **5 €**.

Ensuite, il y a un choix à faire parmi trois options, compte tenu du nombre de plongées envisagé :

- 1) Pour les personnes exclusivement de passage, qui comptent plonger entre 1 et 3 fois, nous proposons la plongée payée à l'unité, en fonction du type de sortie prévu :
  - Soit sortie à la demi-journée en baie de Concarneau ou aux Glénan : **32 €**.
  - Soit sortie plongée à la journée dans l'archipel des îles des Glénan :  
2 plongées + pique nique (non fourni) : **64 €**.  
*Donc, par exemple, pour 1 plongée un soir dans la baie de Concarneau et une journée dans l'archipel des Glénan, avec 2 plongées, le coût total se décomposera ainsi : adhésion à 5 € + (3 x 32 €) = 101 €.*
- 2) Il est possible d'opter pour une adhésion avec un « pack 5 plongées » pour un total de **125 €**, ce qui revient à 25 euros la plongée, sachant que toute plongée supplémentaire du bateau sera facturée **32 euros**.
- 3) Au-delà de sept plongées, le choix de l'adhésion avec l'achat d'un « pack plongées illimitées » pour un total de **195 €**, s'impose de lui-même.

C'est évidemment un calcul à faire...

### Remarques :

- Les packs sont proposés aux plongeurs d'un niveau supérieur au N1 et uniquement valables pour l'année civile en cours.
- Les packs sont individuels et ne peuvent donc pas se partager.
- Les choix 2 ou 3 donnent accès à l'ensemble des manifestations et activités du club (NAP, NEV, formations, TIV, etc.) et 50% sur les coûts de location d'une déco et de l'O<sup>2</sup>.
- Ces tarifs sont donnés hors coût de la licence et de l'assurance complémentaire facultative de la FFESSM.
- Il n'y a pas de réduction pour les membres d'une même famille.

# PLONGER AVEC LE CLUB DE PLONGÉE DE CORNOUAILLE

## ✚ Matériel :

Nous pouvons prêter gracieusement :

- Bloc air de 12 ou 15 litres gonflé à +200 bars,
- Bloc de Nitrox, généralement à 32% d'O<sup>2</sup>, de 12 ou 15 litres gonflé à +200 bars (avec un supplément de 4 € pour l'O<sup>2</sup> par bouteille gonflée),
- Gilet stabilisateur,
- Détendeur avec octopus et manomètre,
- Ceinture & Plombs.

Nous ne fournissons pas :

- Palmes, Masque & Tuba,
- Combinaison, bottillons & gants,
- Parachute, phare, ordinateur, etc.

Remarques :

- Il est bien sûr possible de louer ou d'acheter du matériel dans les magasins de la région, de Lorient à Brest...
- En été, la température à -20 m est en moyenne de 16°C, une combinaison inférieure ou égale à 5 mm n'est donc pas utilisable pour les plongées du bateau, à moins d'y être habitué ou insensible au froid !

## ✚ Règles d'utilisation du matériel prêté :

Chaque élément du matériel prêté est identifié par un numéro qui doit être reporté, après émargement, dans un cahier des sorties et des retours.

Bien sûr, le matériel en prêt est pris en charge par l'adhérent dès qu'il lui est remis au local du club et doit être rendu au même endroit, à l'issue de la plongée, rincé, égoutté et bien sûr dans le même état qu'il lui a été confié.

Pour cela, au retour :

Les blocs sont immergés dans le bac de rinçage, puis posés à égoutter devant le local de gonflage. Le cahier de sortie/retour des blocs est émargé.

Sont rincés dans un autre bac approprié :

- Les gilets stabilisateurs, purgés de l'eau qu'ils contiennent,
- Les détendeurs en faisant bien attention au bouchon en place !

Ces éléments sont ensuite égouttés puis rangés à leur place initiale dans le local matériel et le cahier de sortie/retour est enfin émargé en regard des numéros correspondant.

# PLONGER AVEC LE CLUB DE PLONGÉE DE CORNOUAILLE

## + Spots de plongées :

Ils sont riches et variés, tant dans la baie de Concarneau que dans l'archipel des Glénan : tombants, épaves et plateaux rocheux.

Beaucoup sont accessibles dès le niveau 1 et 80% des épaves à partir du N2.

Consulter la liste descriptive sur notre site : <http://www.cornouailleplongee.fr/>.

## + Planning des sorties :

Il est disponible sur la page d'accueil de notre site, au chapitre "INSCRIPTION AUX PLONGÉES EN LIGNE", rubrique « *Calendrier des activités En ligne* ». C'est un tableau où toutes les plongées prévues trimestriellement par les encadrants sont définies.

## + Réservation des sorties :

- Elles se font individuellement sur notre site : <http://www.resa.cornouailleplongee.fr/> .  
Attention : une adresse mail = une réservation, donc impossible de réserver pour plusieurs personnes en une seule fois !
- Ne pas s'inquiéter, car bien que prévues au planning, les plongées ne sont mises en ligne qu'au fur et à mesure par les D.P. environ 30 jours avant.
- L'inscription s'effectue en suivant les étapes décrites dans le mode opératoire, document téléchargeable sur notre site (penser au filtre anti-spam),
- **Contactez impérativement le D.P. avant le jour de la première plongée** pour faire sa connaissance, qu'il valide les sorties sous sa responsabilité et prévoit l'organisation des palanquées. Les numéros de téléphones des D.P. sont en bas du planning « *Calendrier des activités En ligne* ».

+ **Hébergement** : Nous n'avons pas de partenariat, mais beaucoup de nos visiteurs trouvent de la place dans les campings et les gîtes des alentours.

+ **IMPORTANT** : Le jour de la plongée, ne pas oublier :

- Bien sûr, d'avoir réservé sa place sur <http://www.resa.cornouailleplongee.fr/>
- De venir plus tôt pour effectuer les modalités administratives et obtenir le prêt de matériel (**Attention : l'heure annoncée sur le site de réservation est l'heure de départ du club et non l'heure du rendez-vous !**),
- Les papiers et certificats (voir la rubrique « Documents Obligatoires »),
- De prévoir le type de règlement à utiliser : uniquement espèces, chèque bancaire ou vacances au format papier (pas de e-chèques vacances),
- D'apporter le matériel personnel (voir la rubrique « Le matériel »), en pensant au phare pour découvrir la faune et la flore dans les failles et les tombants.
- D'être en forme, reposé et de bonne humeur pour passer un bon moment en participant à la vie du club en tant que nouveau membre adhérent bénévole,
- Et bien sûr, d'apporter les tomates cerises et le saucisson dont le D.P. est généralement friand... 🙌 😊

# PLONGER AVEC LE CLUB DE PLONGÉE DE CORNOUAILLE

**TRÈS IMPORTANT** : En cas d'empêchement pour participer à la plongée réservée, quel qu'il soit, prévenir systématiquement et rapidement le D.P. qui gère la sortie.

Bonnes plongées parmi nous...

L'équipe du CPC



